

PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 14 MAI 2025

Les propriétaires de l'association de la copropriété rue de la Procession 61 a 1310 La Hulpe N° d'entreprise 01008 111 201 se sont réunis ce 18 février 2025 à 17H00 en assemblée générale 628 chaussée de Louvain a 1380 Lasne

Décisions unanimes:

1. La séance est ouverte: étaient présents Monsieur Menhams et Monsieur Alexandre de Spirlet pour IMMO CC
Les propriétaires étaient valablement représentés, le quorum de présence et de quotité 67,2% étant atteint.
La liste des présences a été signées.
2. Les copropriétaires ont désigné à l'unanimité comme Président Marc Menhams. Monsieur Menhams a été nommé commissaire aux comptes pour l'année 2025/2026, Monsieur Dervaux le syndic, officie comme secrétaire de cette AG.
3. Les décomptes des frais annuels ont été remis aux copropriétaires pour l'année 2024/25 lors de l'AG, les comptes ont été approuvés, et le solde du compte courant BE94 0019 8163 3814 renseigné aux copropriétaires (12,79 euros). Les soldes seront remboursés ou versés par les propriétaires.
4. Les provisions trimestrielles du fond de roulement sont fixées pour 2025 comme suit :

Madame Grasset: 450 euros

Madame Kornreich: 300 euros

IMMO CC Monsieur Alexandre de Spirlet: 450 euros

Monsieur Meenhams: 640 euros

Les appels de fond trimestriels pour le fond de réserve BE53 0344 0610 9053 sont fixés pour 2025 (5% du montant annuel des charges) comme suit:

Madame Grasset: 125 euros

Madame Kornreich: 125 euros

IMMO CC Monsieur Alexandre de Spirlet: 125 euros

Monsieur Menhams: 125 euros

5. Le syndic Monsieur Pierre Jean Dervaux IPI 105211 a été confirmé pour une année dans sa fonction à l'unanimité jusqu'à la prochaine AG (mai 2026) aux même conditions que celles mentionnées dans son contrat initial signé le 3 mai 2024.

6. Le syndic demande a IMMO CC de mettre a son nom le compteur EAN 5441448-906002775040 et de rembourser la somme de 126,3 euros à la copropriété BE94 0019 8163 3814.

Peinture cage d'escalier, le syndic va contacter le peintre pour réparer l'accroc sur le palier entre le RDC et le 1er étage

Jardinnet privatif le long de l'aire de stationnement: le syndic demande a ce que les propriétaires entretiennent ces parcelles.

Le syndic contactera R. Bruynseels pour la porte qui ferme mal et un peintre pour la griffe dans la cage d'escalier. La question du Règlement d'ordre intérieur a été posée.

La séance est levée à 18H00.

Pour Immo CC




OBELIMMO
PIERRE JEAN DERVAUX



Membre de l'Institut Professionnel des Agents Immobiliers n° 105211
628 Chaussée de Louvain 1380 OHAIN (Lasne) - 48 rue Middelbourg 1170 BOITSFORT
tel: 0473/517.944 - E-mail: pj-dervaux@obelimmo.net
ING BE 05 - 310-0741122-22 - T.V.A. B.E. - 0555309363
Ventes - Locations - Gestions - Syndic